

COMMUNE DE CARENNAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

I. Le cadre général du CA

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) a modifié l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales pour instituer de nouvelles organisations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, la loi prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux

Cette présente note répond à cette obligation pour la Commune de Carennac ; elle sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2020.

Il est obligatoire et peut être consulté sur simple demande à la Mairie, aux heures d'ouverture.

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents [budgets annexes](#) (Assainissement)

1. Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (Budget primitif et Décisions Budgétaires Modificatives) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres)
- présente donc les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur (Le Maire) pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

2. Le Compte de gestion

- est établi par le receveur municipal qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire.
- Doit être transmis au Conseil Municipal de l'année N au plus tard le 1^{er} juin de l'année N+1
- Retrace les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire
- Doit concorder avec le Compte Administratif

3. Les grands principes

- Annualité-Unité-Universalité-Equilibre

4. Déroulement de la séance

- L'article L 2121-14 du CGDT précise que le Maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le Conseil Municipal examine et débat du CA qu'il soumet au vote. Il doit toutefois se retirer au moment du vote. Il lui est interdit de voter son propre CA.
- Le vote du CA comprend :
 - La délibération constatant l'adoption du CA
 - Le Compte de Gestion
 - L'Etat des RAR
 - L'affectation du résultat

II. La section de fonctionnement

La Section de Fonctionnement permet d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrents de la Commune.

✓ Les dépenses de fonctionnement – Montant BP 548 282.12 € – Dépenses réelles 468 851.15 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des charges d'entretien des bâtiments communaux, des véhicules, les achats de matières premières et de fournitures, les locations mobilières, frais d'affranchissement et de télécommunication, les subventions payées aux associations et syndicats, les intérêts des emprunts, les charges de personnel.

La commune poursuit ses efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Cependant, on peut constater une augmentation nette des dépenses des produits d'entretien et ce, du fait de la réouverture de l'école suite au premier confinement en mai 2020 ainsi que l'achat des masques jetables pour le personnel.

De plus, les problèmes rencontrés avec l'horodateur ont nécessité des dépenses supplémentaires pour remplacer les pièces défectueuses.

Le clocher de l'Eglise Saint-Pierre a été complètement nettoyé.

Les frais de réparation des véhicules ont été importants.

Les frais de personnel se sont maintenus, malgré les autorisations spéciales d'absence dues au confinement, le SIVU nous a remboursé les frais de Mise à disposition de nos 3 agents.

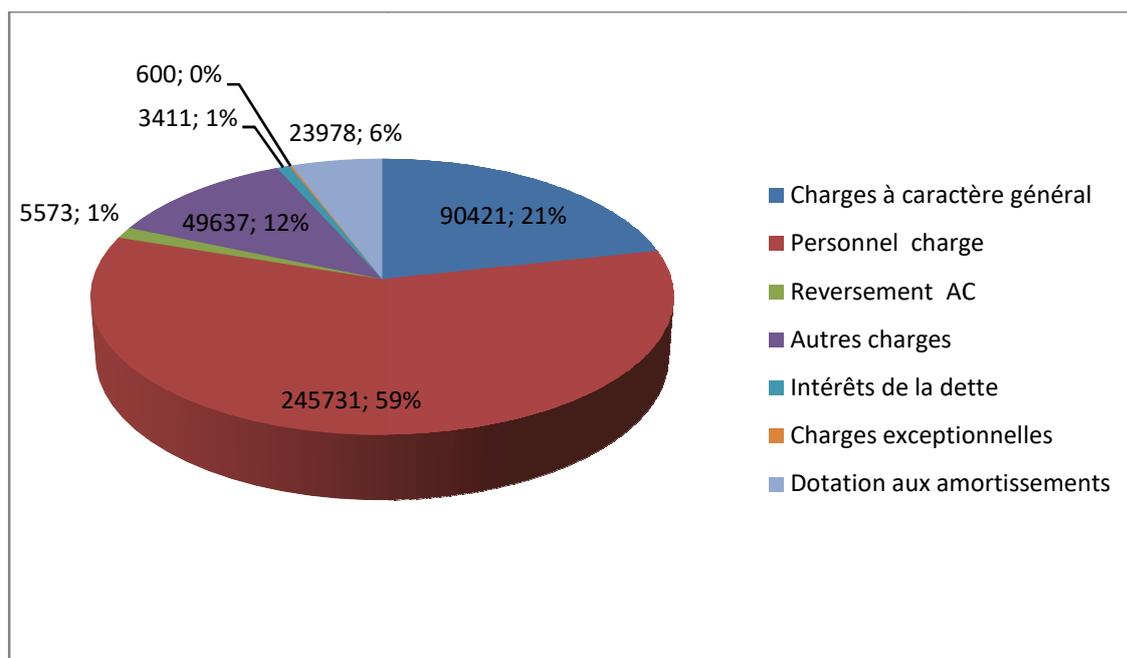
A noter, la baisse significative des intérêts des emprunts passant de 9 844.99 € en 2019 à 3 410.02 €

ARTICLE	DEPENSES	BP 2020	Réalisé 2020
60611	Eau et assainissement	7 000,00 €	5 483.29 €
60612	Energie-électricité	18 000,00 €	13 808.07 €
60621	Combustibles	7 000,00 €	5 901.27 €
60622	Carburants	2 000,00 €	1 796.98 €
60623	Alimentation	1 000,00 €	1 285.76 €
60628	Autres fournitures non stockées	500,00 €	180.99 €
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00 €	5 926.13 €
60632	F. de petit équipement	2 900,00 €	2 482.62 €
60633	Fourniture de voirie	800,00 €	286.28 €
60636	Vêtements de travail	200,00 €	0,00 €
6064	Fournitures administratives	3 000,00 €	2 009.57 €
6067	Fournitures scolaires	3 000,00 €	2 970.57 €
6068	autres matières et fournitures	9 000,00 €	4 231.57 €
6135	Locations mobilières	3 000,00 €	3 088.12 €
615221	Entretien de bâtiments	1 600,00 €	4 291.00 €
615231	Entretien de voirie	300,00 €	60.00 €
615232	entretien réparations réseaux	2 500,00 €	2 538.72 €
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00 €	2 336.21 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00 €	968.34 €

6156	maintenance	5 450,00 €	7 073.20 €
616	Primes d'assurances	8 500,00 €	6 499.10 €
6182	doc générale et technique	120,00 €	118.40 €
6188	Autres frais divers	500,00 €	381.60 €
6225	Indemn. comptab,régisseur	500,00 €	00.00 €
6226	Honoraires	50,00 €	180.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00 €	1 490.54 €
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €	705.50 €
6262	Frais de télécommunication	4 000,00 €	3 931.37 €
6281	Autres serv extérieurs	2 700,00 €	2 201.00 €
627	service bancaire	200,00 €	190.89 €
6282	gardienage église	750,00 €	719.79 €
62876	remb au GFP / service ADS	4 000,00 €	3 574.60 €
62878	Remb frais à d'autres organismes	100,00 €	00,00 €
6288	AUTRES SERV EXT		56.80 €
63512	Taxes foncières	4 500,00 €	3 597,00 €
63513	Impôts directs- autres impôts	100,00 €	56,00 €
6354	Dts enregistrement et timbre	20,00 €	00,00 €
	SOUS TOTAL - 011- charges car. Gal	106 290,00 €	90 421.28 €
6218	autres personnel extérieur	3 000,00 €	2 178.97 €
6336	Cotisation CDGFPT et CNFPT	1 440,00 €	1 434.57 €
64111	personnel titulaire	145 000,00 €	130 301.47 €
64131	Rémunération non titulaire	33 000,00 €	27 850.32 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	32 000,00 €	28 224.00 €
6453	Cotisations caisses retraite	39 500,00 €	38 763.08 €
6454	Cotisation ASSEDIC	1 600,00 €	1 128.00 €
6455	Cotisations Assurances Personnel	15 000,00 €	13 812.49 €
6456	Verse FNC supp familial	1 000,00 €	0.00 €
6475	Médecine du travail	150,00 €	130.52 €
6488	autres charges	2 000,00 €	1 908,00 €
	SOUS TOTAL - 012 PERSONNEL	273 690,00 €	245 731.40 €
7391171	degrevtfnb jeunes agriculteurs	100,00 €	00,00 €
739211	attribution compensation	56 000,00 €	55 073,31 €
	SOUS TOTAL - 14	56 100,00 €	55 073.31 €
6531	Indemnités élus	13 200.00 €	11 628.30 €

6533	Cotisations retraite élus	600,00 €	489,00 €
6541	Créances admises en non valeur	1 000.00 €	0.00 €
65548	autres contributions	39 000,00 €	33 722.84 €
6574	Subfoncassoc et pers droit priv	4 000,00 €	3 795.00 €
65888	Autres	10.00	2.00 €
	SOUS TOTAL - 65 autre charges	57 810,00 €	49 637.14 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 100,00 €	3 410.02 €
	SOUS TOTAL - 66 Charges financières	4 100 €	3 410.02 €
675	valeurs comptables immo	- €	600.00 €
6811	dotation aux amortissements	28 000,00 €	23 978.00 €
22	dépenses imprévues de fonctionnement	7 754.12 €	
23	Virement à la section d'investissement	18 560,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES	548 282.12 €	468 851.15 €

Répartition Dépenses de Fonctionnement – 2020–468 851.15 €



✓ **Les recettes de fonctionnement– Montant BP 548 282.12 € Recettes réelles 494 944.65 €**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titres des prestations fournies à la population (enlèvement des déchets verts-concession cimetière) et visiteurs (entrées du cloître-recettes du parking) , aux produits issus de la fiscalité directe locale (TFB et TFNB), fonds de péréquation, taxe additionnelle aux droits de mutation, aux dotations versées par l'Etat et les remboursements du SIVU et CAUVALDOR pour les mise à disposition de notre personnel de l'école et du périscolaire ainsi que la Poste pour l'Agence Postale, les locations des salles polyvalentes, les baux.

La Commune a connu une baisse de ses recettes, principalement due à la crise sanitaire que nous traversons. En effet, les recettes de l'horodateur ont été plus faibles qu'en 2019, 31 221 € contre 34 989 € en 2020.

Les entrées du Cloître sont ainsi passées de 21 114.70 € en 2019 à 13 079.52 € en 2020.

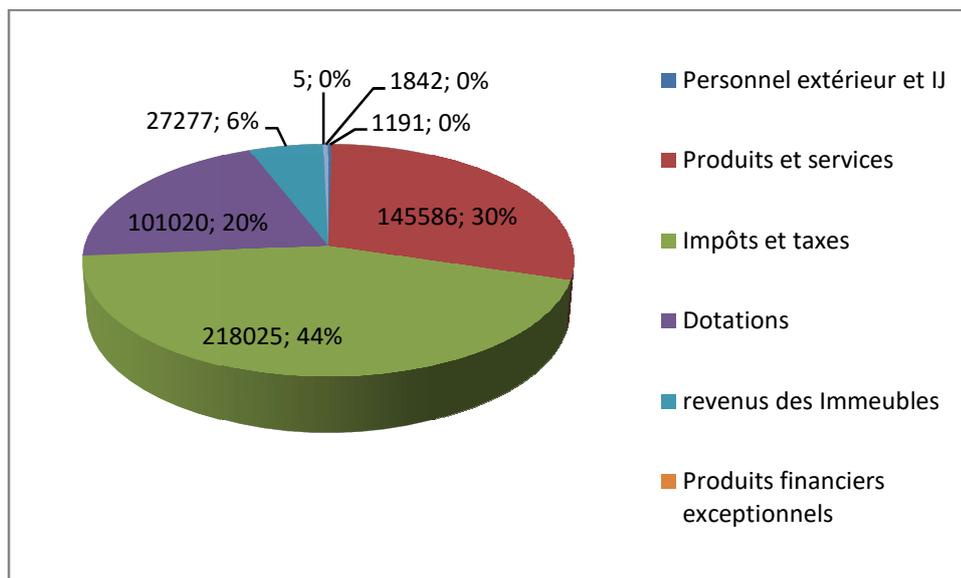
A noter une hausse de la fiscalité locale directe 198 739 € en 2020 contre 191 298 € en 2019.

Les recettes des expositions estivales et du marché des producteurs ont été stables

ARTICLE	RECETTES	BP 2020	Réalisé 2020
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	72 257.44 €	
	SOUS TOTAL EXCEDENT	72 257.44 €	
6419	remb rem personnel	1002.32 €	1 002.32 €
6459	remb charges sécurité sociale prév	188.82 €	188.82 €
	SOUS TOTAL chap 013	1 191.00 €	1 191.14€
70311	concessions cimetières	500.00 €	981,00 €
70321	Stationnement et location voie publique	25 000.00 €	31 221,00 €
70323	Redevance occupation domaine public	250.00 €	212,00 €
70611	redevance ordures ménagères	40.00 €	
70612	Redevance spéciales enlèvement ordures	600,00 €	865,00 €
7062	Redevance service à caractère culturel	13 800.00 €	13 079.50 €
70688	autres prestations de services	14 136.00 €	14 136.00 €
70841	mise à dispo personnel - Assainissement	8 500.00 €	7 246.83 €
70846	mise à disposition personnel Communauté de Communes	24 200,00 €	27 258.00€
70848	mise à dispo personnel SIVU	49 200,00 €	50 557.86 €
70878	Remboursement frais par autres redevables	30,00 €	29,28 €
	SOUS TOTAL 70 PRODUITS SERVICES	136 256,00 €	145 586.47 €
722	Immobilisations corporelles		
	SOUS TOTAL 72 Immobilisations corporelles		
73111	taxes foncieres et d'habitation	198 435,00 €	198 739,00 €
7318	Autres impôts		

73223	Fonds péréquation	5 500.00 €	5 903,00 €
7336	DROITS DE PLACE	550.00 €	550 €
7381	taxe additionnelle droit de mutation	10 000,00 €	12 832.76 €
	SOUS TOTAL CHAP 73	214 485,00 €	218 024.76 €
7411	DOTATION FORFAITAIRE	70 203.00 €	70 203,00 €
74121	DOT SOLIDARITE RURALE	14 191.00 €	14 191.00 €
74127	DOTATION PEREQUATION	4 427.00 €	4 427,00 €
742	DOTATION AUX ELUS LOCAUX	4 450.00 €	4 550,00 €
744	FCTVA Fonctionnement		
74718	autres participations état		542.56 €
7473	Participation département		
74834	Etat Compens TF	2 662.00 €	2 662,00 €
74835	Etat compens TH	4 444.00 €	4 444,00 €
	SOUS TOTAL Chap 74	100 377.00 €	101 019.56 €
752	Revenus des immeubles	22 400.00 €	27 172.98 €
758	PDT DIVERS GESTION COURANTE		
7588	Autres produits div gestion	200 €	103.50 €
	SOUS TOTAL CHAP 75	22 600,00 €	27 276.48 €
7688	produit financier et exceptionnel	4.54 €	4,54 €
	SOUS TOTAL CHAP 76	4.54 €	4,54 €
7713	Libéralités reçues		
773	Mdts annulés		
775			600 €
777	OPERATION D'ORDRE AMORTISS	1 111,00 €	1 111,00 €
7788	Pts exceptionnels divers		130.70 €
	SOUS TOTAL CHAP 77	1 111,00 €	1 841.70 €
	TOTAL RECETTES	548 282.12 €	494 944.65 €

Recettes de fonctionnement - CA - 2020-494 944.65 €



III. La section d'Investissement

Le budget Investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui gère le quotidien, la section d'investissement est liée aux projets à MT et LT de la Commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

Les dépenses d'investissement de la Commune regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la Collectivité, telles que le remboursement du capital des emprunts, qui a sensiblement augmenté. En effet, le compactage de 6 prêts en N-1 et le taux d'intérêt faible ont fait que le capital s'amortit plus rapidement et il représente l'essentiel des mensualités (32 624.83 € en 2019 contre 40 979.20 € en 2020).

Les travaux en cours de réhabilitation du Vieux Quercy à savoir, la salle associative, la mairie, l'agence postale représentent une part importante dans les dépenses d'investissement.

Les dépenses d'investissements sont de 164 599.49 € et RAR 176 534.99€

ARTICLE	Désignation	BP 2020	DM	Réalisé 2020	RAR
20	Dépenses Imprévues	2 661.27 €			
139151	Subvention cpte GFP de rattachement	1 111.00 €		1 111.00 €	
1641	Capital des emprunts	42 000.00€		40 979.20 €	
165	Dépôt et cautionnement reçu				
2111	Achat terrain	368.00 €		300€	
21318	Programme réhabilitation vieux Quercy	287 693.30 €		111 972.31 €	175 720.99 €
2135	Etude travaux Vieux Quercy	1 261.19 €		1 261.19 €	
2138	Mise en sécurité grosse	3 000.00 €		3 000.00 €	

	cloche				
2184	Bancs école	259.66 €		259.66 €	
2188	Lave linge école	436.13 €		436.13 €	
2188	Réfrigérateur	249.00 €		249.00 €	
2183	Matériel informatique	800.00 €			
2184	Mobilier scolaire	300.00 €			
2158	Remplacement bloc de sécurité	1 000.00 €			
2158	Petit outillage	1 000.00 €			
2138	Mise en sécurité grosse cloche et nettoyage du clocher	6 318.00 €		3 078.00 €	
2183	Matériel informatique	600.00 €	214.00 €		814.00 €
	Mobilier Vieux Quercy	8 560.00 €			
2188	Petit outillage		1 054.00 €	1 054.00 €	
2183	Matériel informatique école		899.00 €	899.00 €	
2188	Chauffe eau école		1 096.92 €		
TOTAL		357 617.55 €	3 263.92 €	164 599.49 €	176 534.99 €

✓ **Les Recettes d'investissements sont de 105 493.21 € avec 109 289.74 € de RAR**

Les recettes d'investissement regroupent les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'Aménagement), les amortissements, la récupération de la FCTVA de N-1 et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (réhabilitation du Vieux Quercy et Mise en sécurité de la grosse cloche-Nettoyage du clocher)

ARTICLE	Désignation	BP 2020	RAR 2019	Réalisé 2020	RAR 2020
1	Excédent antérieur reporté	86 451.12 €			
1068		3 113.44 €		3 113.44 €	
21	Virement section fonctionnement	18 560.00 €			
2111	Vente chemins communaux			600.00 €	
24	Produits des cessions d'immobilier	40 600.00 €			
28	Amortissements	23 978.00 €		23 978.00 €	
10222	FCTVA	8 237.25€		8 237.25 €	
10226	TA	4 000.00 €		5 795.75 €	
13251	Fds concours		36 062.56 €		36 062.56 €
1321	Réserve parlementaire		8 709.18 €		8 709.18 €
1322	Subvention région		23 350 €		23 350 €
1328	Autre subvention La Poste		30 000 €	30 000.00 €	
1341	DETR		40 375 €		40 375 €
1641	Prêt relais		30 000 €	30 000.00 €	
165	Cautionnement reçu			287.77 €	
1323	Subvention département-réparation cloche	375.00 €		375.00 €	
1322	Subvention région – réparation cloche	1 000.00 €		1 000.00 €	

1323	Subvention département- Nettoyage du clocher	790.00 €			790 €
1322	Subvention région – Nettoyage du clocher	2 016.00 €		2 106.00 €	
TOTAL		189 120.81 €	168 496.74 €	105 493.21 €	109 286.74 €

IV. Ratios

1. Endettement de la Commune – 2020

	Commune	Assainissement	TOTAL
Encours au 1 ^{er} Janvier 2020 :	276 976.56 €	68 127.49 €	348 104.05 €
Et Prêt relais 40 000 € débloqué soit total			388 104.05 €

ANNUITÉ

Remboursement du capital	40 979.18 €	8 650.49 €	40 947.08 €
Intérêts	3 410.04 €	3 208.52 €	13 421.71 €
TOTAL	44 389.22 €	11 859.01 €	56 248.23 €

Nombre d'habitants 408

Encours de la dette par hab. 951.23 €

Annuité de la dette par hab. 137.86 €

2. La CAF – Capacité d'Autofinancement

L'épargne brute appelée aussi « Capacité d'Autofinancement » correspond à la différence entre les recettes et des dépenses de fonctionnement et doit obligatoirement couvrir le remboursement du capital des emprunts.

Encours de la dette	388 104.05 €
Annuité de la dette	56 248.23 €
Remboursement du Capital	40 947.08 €
Résultat 2020	26 093.50 €
Résultat cumulé	101 464.38 €

3. Effectif de la Collectivité :

Filière Administrative :

1. Rédacteur Territorial plein temps 35h00-Titulaire
1. Adjoint Administratif (Agence Postale) Temps Non Complet 12h00- CDI

Filière Technique :

2. Adjoints Techniques Principaux à temps complet 35h00-Titulaires
2. Adjoints Techniques à temps non complet 34h00 et 28h00-Titulaires Mis à disposition du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne.

2. Adjoints Techniques à temps non complets 29h50 et 5h00 –non titulaires-CDD- Mis à disposition du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne

Filière Animation :

1. ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans l'Ecole Maternelle) 34h00 Titulaire Mis à disposition du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne

V. Budget Annexe – Service Assainissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2020	REALISEE 2020
6022 Fournitures consommables	200,00 €	0,00 €
6061 fournitures non stockables	3 000,00 €	2 308.41 €
6063 fournitures d'entretien	200,00 €	0,00 €
6064 fournitures admin	200,00 €	0,00 €
6066 carburants	200,00 €	0,00 €
6068 autres matières et fournitures	500,00 €	186.60€
61521 bâtiment public	2 000,00 €	161.88 €
61523 entretien réseaux	2 800,00 €	806.76 €
618 divers	400,00 €	0,00 €
622 rémunération inter honoraires	8 800,00 €	4 838.24 €
626 frais tel	400,00 €	344.16 €
627 services bancaires et assimilés	300,00 €	0,00 €
6378 autres impôts et taxes	300,00 €	0,00 €
011 CHARGES à caractère GAL	19 300,00 €	8 646.05 €
621 Personnel extérieur au service	9 000,00 €	7 246.83 €
012 charges personnel +frais assimilés	10 000,00 €	7 243.83 €
706129 redevance pollution de l'eau	3 000 €	3 000 €
014 atténuation de produit	3 000,00 €	3 000,00 €
6541 créance admise en non valeur	500,00 €	- €
65 créances admises en non valeur	500,00 €	
6611 intérêts de la dette	3 600,00 €	3 208.52 €
66112 intérêts rattachement ICNE	500,00 €	- 30.63 €
66 CHARGES FINANCIERES	4 100,00 €	3 177.86 €
67 TITRE ANNULES		
678 Autres Charges exceptionnelles	- €	
6811 DOT AUX AMORTISSEMENT	7 755.81 €	7 755.81 €
022 dépenses imprévues	2 607.53 €	
023 virement section d investissement	5 713.19 €	
TOTAL DEPENSES	51 976.53 €	29 826.58 €

**RECETTES DE
FONCTIONNEMENT**

	PREVIS° 2020	REALISEE 2020
002 Excédent antérieur reporté	21 207.53 €	
70611 redevance assainissement	23 000,00 €	23 159.45 €
706121 Redevance modernisation réseaux collecte	3 000 €	2 609.25 €
74 subvention d exploitation		2 265,00 €
777 produit exceptionnel	4 769.00 €	4 769,00 €
TOTAL RECETTES	51 976.53 €	32 802.70 €

RESULTAT DE L EXERCICE	2 976.12 €
EXCEDENT ANTERIEUR après affectation	21 207.53 €
RESULTAT CUMULE	24 183.65 €

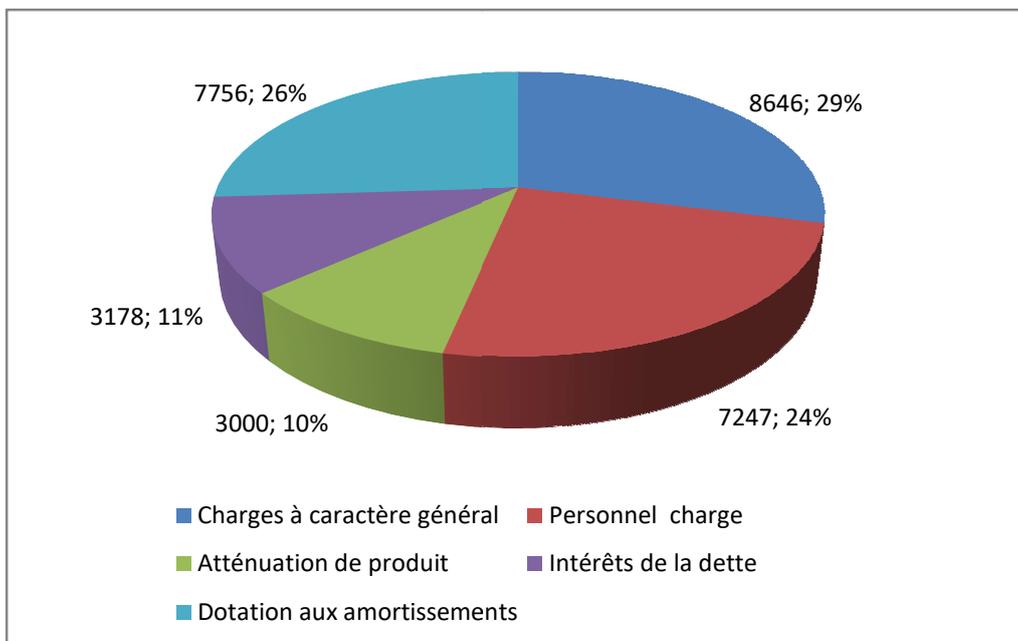
DEPENSES INVESTISSEMENT – CA 2020

Compte	opération	Désignation	BP 2020	Réalisé 2020	RAR
001			5 337.25 €		
1391-040		subventions amortissement	4 769.00 €	4 769,00 €	
1641		Emprunts	8 700 €	8 650.49 €	
		TOTAL	18 806.25 €	13 419.49 €	

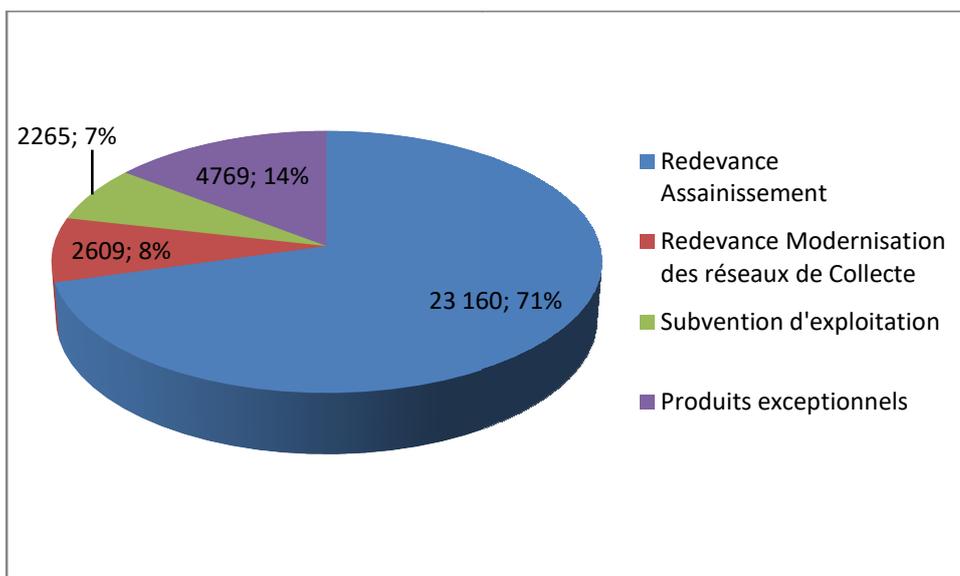
RECETTES INVESTISSEMENT – CA 2020

Compte	opération	Désignation	BP 2020	Réalisé 2020	RAR
21			5 713.19 €		
1068		autres réserves	5 337.25 €	1 512,14 €	
10222		FCTVA			
2813-040		Amortissements	51,00 €	51,00 €	
28156-040		Amortissements	692.81 €	692.81 €	
28158-040		Amortissements	6 772.00 €	6 772,00 €	
2818-040		Amortissements	240.00€	240,00 €	
		TOTAL	18 806.25 €	13 093.06 €	

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – CA ASSAINISSEMENT - 2020



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – CA ASSAINISSEMENT – 2020



Fait à Carennac le 22 Février 2021

Le Maire

Jean-Christophe CID